

COMMUNE DE CHEVENON NIEVRE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an 2013, le 14 Octobre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Chevenon s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de DELMAS Dany, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 25/09/2013. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30/09/2013

Présents : M. DELMAS Dany, Maire, Mmes : BAUDIN Sandrine, CHARBONNIER Françoise, CHEVROT Jacqueline, LOUIS Chantal, MARTIN Marie-Claire, MM : AUCLAIR Patrick, DURIAU Michel, GAILLARD Bernard, TARISIEN Jean-Jacques, TERRASSE Cyril

Absents : Thierry BERNARD, Delphine HILTENBRAND

A été nommé(e) secrétaire : Secrétaire : Jacqueline CHEVROT

La Communauté de Communes Loire Allier se mobilise pour notre Plan d'Eau Intercommunale de CHEVENON

Dernièrement, plusieurs réunions du bureau communautaire sur le site ont abouti à une décision collégiale : Le plan d'Eau doit être valorisé, réaménagé pour devenir une zone de loisirs pour les enfants, un espace sportif et ludique.

Ce vaste projet vient d'être confié à l'Association MELA de Saint Eloi qui a pour mission de présenter au Conseil Communautaire un avant-projet des réaménagements (devis de 12 160 €). Cet avant-projet chiffré sera analysé et complété par les élus de la Communauté de communes Loire Allier.

L'ensemble de ces transformations sera réalisé par tranche annuelle sur une durée de 5 ou 6 ans suivant le montant de l'investissement.

1^{ère} étape : Le moine va être remis aux normes de sécurité cette fin d'année (devis : 5 750 €).

2^e étape : Le toboggan sera retiré du plan d'eau.

Avant Noël, période des cadeaux, les orientations et le détail des nouveaux équipements vous seront présentés sur le prochain Echo.

La Municipalité tient à remercier les Elus de la Communauté de Communes Loire Allier pour l'intérêt qu'ils portent à ce dossier.

Carte du Canton

La proposition des services de l'Etat pour la nouvelle carte des cantons (17 au lieu de 32) qui prévoit la suppression des conseillers généraux, remplacés par des conseillers départementaux ne satisfait notre collectivité. En effet Chevenon actuellement associé à Imphy, Magny-Cours, Gimouille, Saincaize et Sauvigny-les-Bois se verrait rattaché à Saint-Pierre-le Moutier, Dornes, Chantenay... Monsieur Le Maire rappelle qu'il a fait part à Monsieur Le Président du Conseil Général d'une demande de changement, évoquant la proximité géographique et l'utilisation des communes d'Imphy ou Nevers par les Chevenonnais, afin d'être associé soit à Imphy, Sauvigny Les Bois ou à Nevers 2 : Magny-Cours, Sermoise Sur Loire. Un courrier dans ce sens sera transmis au Ministère de l'Intérieur

Plan Local D'Urbanisme

Le Maire informe les conseillers qu'un débat complémentaire des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable est nécessaire. Monsieur Le Maire liste les modifications à apporter. Les derniers ajustements ont été validés par l'assemblée

PADD annexé au compte rendu.

Sablère LAFARGE

Les dirigeants du groupe ont dernièrement été reçus par Monsieur Le Secrétaire Général de la Préfecture et les services de la DDT et DREAL.

Le mode de transport des granulats par le canal via Gimouille et voies ferrées via Paris satisfait la division de voies navigables de France, du réseau ferré de France et les services de l'Etat. Cette modification nécessite un délai avant le passage devant la Commission des Carrières (11 Février 2014). Un climat d'aide et de soutien s'est installé entre le Groupe et les services de l'Etat pour essayer de répondre positivement à tous les intervenants et dans le but de ne pas anéantir ces créations d'emplois pour 30/35 ans.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Maire informe qu'un recensement de la population sera effectué début 2014, Un agent recenseur sera recruté pour une durée d'un mois. Madame CHEVROT Jacqueline est chargée de la coordination de cette opération.

EGLISE

Les cloches et l'horloge vont être restaurées. Le système électrique de programmation des cloches va être remplacé ainsi que celui de l'automatisation de l'horloge par la société BODET pour un coût de 3 224 €.

ECLAIRAGE PUBLIC

Les candélabres et les foyers lumineux des Mélèzes et du Buisson Merle vont être remplacés. Les services du SIEEEN nous ont proposé des devis très intéressants pour ces remplacements devenus nécessaires (éclairage très faible et plus aux normes).

Devis Total 29 457 € / part Communale 7 389 €

Un éclairage sera également installé au niveau du passage piéton créé pour l'accès à la Boulangerie

Devis total 2 392 € / part Communale 1 000 €

CREATION D'UN SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Considérant l'obligation faite aux communes par l'article L 22224-8 du code général des collectivités territoriales d'assurer le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif ;

Considérant les raisons justifiant la mise en place d'un service d'assainissement non collectif autonome, la limitation de ses compétences au seul contrôle des installations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer un service d'assainissement non collectif, de limiter la compétence aux opérations de contrôle des installations nouvelles et existantes, d'assurer une gestion en régie de ce service.

LAVEUSE AUTOMATIQUE SALLE DES FETES

La batterie de l'auto-laveuse de la salle des fêtes doit être remplacée après 7 ans d'activités, coût 1 494 €

TRAC

L'association présidée par monsieur LION Enrick a déposé un dossier d'organisation d'une journée « Course à pieds et marche » à travers la commune le 09 mars 2014. Cette importante manifestation qui permettra aux participants de découvrir notre village, nécessite un investissement en hommes et en finances. La Municipalité subventionnera cette journée par une aide de 1 000 €.

Levée de la séance : 20h30